

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2023**

Le Seize Octobre Deux Mille Vingt-Trois, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Agnos s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur le Maire, André BERNOS, affichée et transmise le 12 Octobre 2023, et sous la présidence de ce dernier.

Présents : André BERNOS - Anne-Marie BARRERE - Sylvie CALMEJANE - Pierre CANDALOT-DIT-SECALOT - André ETCHEGOIN - Annie ETCHEGOYHEN - Anne-Marie LABARRERE - Patrick LENDRES - Maurice MARTINEZ - Martine SEMPIETRO - Betty ZAGO.

Absents excusés : Latéfa ABANINI (procuration à Sylvie CALMEJANE) - Bernard HALTY (procuration à Anne-Marie LABARRÈRE) - Régine HANDY (procuration à Pierre CANDALOT-DIT-SECALOT) - Romain PIERRINE.

Secrétaire de Séance : Sylvie CALMEJANE.

Après avoir accueilli les participants et constaté que le quorum était atteint, le Président de séance propose de procéder à l'examen de l'ordre du jour suivant :

- Avancées des travaux du city stade**
- Avancées des travaux de la centrale photovoltaïque au Plouts**
- Rue des Plouts**
- Entretien des haies**
- Défrichements / Fougères**
- Colis de Noël**

Questions diverses - Informations Communales.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-23 et R 2121-9, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 25 Septembre 2023, transmis à l'ensemble des membres, n'a fait l'objet d'aucune remarque. Aucune autre objection n'étant soulevée, le Procès-verbal est adopté à l'unanimité dans la forme et rédaction proposées et il est ainsi procédé à sa signature.

-City Stade :

Les travaux de la plateforme avec l'Entreprise LABORDE ont commencé. Une semaine de travaux voir quinze jours suivant le temps. Certaines personnes ont peur des « désagréments avec ce city stade lieu de rencontre : scooter, bruit, drogue, etc.... Mais aucune crainte avec le PGHM voisin (ces points sont connus et ont été éradiqués).Un courrier e été envoyé aux intéressés.

-Centrale photovoltaïque :

Avancée des travaux au Plouts avec l'entreprise Eiffage.

Chemin des pompiers est tracé autour de la centrale et M. Georges BORDENAVE aura toujours accès à son bois attenant.

Tous les camions passeront par la Côte Boy qui sera refaite à la fin des travaux.

-Rue des Plouts :

Enfouissement des lignes est effectué. L'aménagement du chemin piéton a été supprimé et ce relativement au coût trop élevé.

-Entretien des haies :

Rappel : un courrier de la Mairie a été envoyé aux personnes dont les haies débordent sur l'espace public.

-Défrichements et fougères :

L'année prochaine plus de fougères au Plouts. Trois agriculteurs qui ont du bétail et qui ont droit aux fougères. Il faut refaire la répartition.

Les défrichés sont en état catastrophique depuis X années. Il est à remarquer que les clôtures disparaissent sous les ronces quand elles n'ont pas été tout à fait supprimées. A voir réunion avec André ETCHEGOIN

-Colis de Noël :

La Mairie souhaite toujours faire les colis de Noël avec des produits locaux à partir de 70 ans. Les Mairies reçoivent des catalogues avec des offres très intéressantes. Valette à GOURDON dans le 46 : un essai va être tenté cette année.

Voir avec les Communes qui font des colis pour essayer de fusionner pour de grosses commandes trop tard cette année.

-Réfléchir à passer à 75 ans, vu l'inflation des prix des produits.

Questions diverses - Informations Communales :

-Echange terrain :

Lettre à M. BOUCHOO. Suite à l'emprise du terrain par le PGHM, une parcelle de compensation lui est attribuée sur les parcelles restantes de la centrale photovoltaïque Rue des Plouts.

-Zonage :

Changement de zonage de la future centrale photovoltaïque à Sayette est demandé au service instructeur du service urbanisme de la CCHB suite à l'accumulation des projets demandés par l'Etat.

-Certification du bois-Syndicat Forestier de Bugangue :

L'ONF continue à s'occuper du bois. La certification c'est pour pouvoir vendre le bois plus cher pour la vente.

-Syndicat Forestier de Labaig :

Vente d'une coupe de bois pour 40 000 €. Cette coupe sera pour les vieux arbres qui ne prospèrent plus. C'est aussi pour régénérer la biodiversité et la régénération de la forêt.

-Intempéries :

Les bourrelets en béton sont à l'étude pour plusieurs personnes qui ont été inondées. Devis sont demandés. A suivre au prochain Conseil municipal.

-Repas conseil :

Plus de COVID donc repas cette année (youpi).

-Réunions :

En Décembre on fera une petite réunion amicale pour les récompenses pour certaines personnes qui ont donné du temps à la Mairie et surtout le cadeau de départ à la retraite de Fabienne. Le Syndicat de Labaig sera aussi de la partie.

-Intempéries :

Trois habitations Rue du Château sont inondées par la route. Il faudrait que les propriétaires installent un clapet anti-retour pour éviter les retours par les égouts.

-Bus Ecole :

Soucis avec certains enfants. Le chauffeur se plaint que les enfants se lèvent donc ils enlèvent la ceinture de sécurité. Très dangereux. La ceinture est obligatoire. Voir avec l'école comment avec 10 minutes prises sur l'emploi du temps de Sylvie elle pourrait assurer les allers-retours du bus scolaire (d'AGNOS vers GURMENÇON).

-Navette périurbaine de la CCHB :

Pour l'instant très peu de personnes. A suivre...

-PADD – PLUi :

Vendredi matin à 9h00 à la Mairie d'AGNOS, réunion pour mettre au point les zones urbanisables PADD-PLUi surtout le bassin (BIDOS- AGNOS- GURMENÇON- ASASP-ARROS). Invitation de la CCHB ouvert à tous les élus municipaux.

Réunion amicale 18 Décembre 2023 à 18h00.

Fin de séance du Conseil Municipal à 20h25.

Prochain Conseil Municipal le 11 Décembre 2023 à 18h30.

La Secrétaire de Séance :
Sylvie CALMEJANE



LE MAIRE :
André BERNOS

